



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 8980-1:2017

Optique ophtalmique - Verres de lunettes finis non détournés - Partie 1: Spécifications pour les verres unifocaux et multifocaux (ISO

Augenoptik - Rohkantige fertige
Brillengläser - Teil 1: Anforderungen an
Ein- und Mehrstärkengläser (ISO
8980-1:2017)

Ophthalmic optics - Uncut finished
spectacle lenses - Part 1: Specifications
for single-vision and multifocal lenses
(ISO 8980-1:2017)

08/2017

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 8980-1:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 8980-1:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 8980-1:2017

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 8980-1

Août 2017

ICS 11.040.70

Remplace EN ISO 8980-1:2004

Version Française

**Optique ophtalmique - Verres de lunettes finis non
détourés - Partie 1: Spécifications pour les verres
unifocaux et multifocaux (ISO 8980-1:2017)**

Augenoptik - Rohkantige fertige Brillengläser - Teil 1:
Anforderungen an Ein- und Mehrstärkengläser (ISO
8980-1:2017)

Ophthalmic optics - Uncut finished spectacle lenses -
Part 1: Specifications for single-vision and multifocal
lenses (ISO 8980-1:2017)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 26 mai 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 8980-1:2017) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 172 "Optique et photonique" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 170 "Optique ophtalmique", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 2018, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 2018.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Le présent document remplace l'EN ISO 8980-1:2004.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 8980-1:2017 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 8980-1:2017 sans aucune modification.

Optique ophtalmique — Verres de lunettes finis non détournés —

Partie 1: Spécifications pour les verres unifocaux et multifocaux

Ophthalmic optics — Uncut finished spectacle lenses —

Part 1: Specifications for single-vision and multifocal lenses



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Classification	2
5 Exigences	2
5.1 Température de référence	2
5.2 Exigences optiques	2
5.2.1 Généralités	2
5.2.2 Puissance frontale arrière	2
5.2.3 Direction de l'axe du cylindre	3
5.2.4 Puissance d'addition des verres multifocaux	3
5.2.5 Puissance prismatique	3
5.2.6 Orientation de la base du prisme	4
5.3 Exigences géométriques	4
5.3.1 Exigences relatives aux dimensions et à l'épaisseur	4
5.3.2 Exigences relatives aux dimensions des segments pour les verres multifocaux	5
5.4 Exigence relative à l'orientation des verres polarisants	5
6 Méthodes de vérification	5
6.1 Généralités	5
6.2 Méthode de vérification de la puissance frontale arrière	5
6.3 Méthode de vérification de la direction de l'axe du cylindre	5
6.3.1 Généralités	5
6.3.2 Verres unifocaux	5
6.3.3 Verres multifocaux	6
6.4 Méthode de vérification de la puissance prismatique	6
6.4.1 Généralités	6
6.4.2 Verres unifocaux (sauf les verres unifocaux à positionnement spécifique)	6
6.4.3 Verres unifocaux à positionnement spécifique	6
6.4.4 Verres multifocaux	6
6.5 Méthode de vérification de la puissance d'addition	6
6.5.1 Généralités	6
6.5.2 Mode opératoire	7
6.6 Méthode de vérification des dimensions du segment	7
6.7 Méthode de contrôle de la qualité de matière et de surface	7
7 Exigences relatives au marquage des verres unifocaux	8
7.1 Verres unifocaux à positionnement spécifique	8
7.2 Verres polarisants	8
8 Identification et informations	8
9 Référence au présent document	8
Annexe A (informative) Qualité de matière et de surface	9
Bibliographie	10